

Décret

Générale

modern

Décret n° 2004-0126/PRE portant création de la Fondation DIWAN AZ ZAKAT.

n° 2004-0126/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
3 juillet 2004

Numéro JO
n° 13 du 15/07/2004

Date du numéro
15 juillet 2004

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2001-0053/PRE du 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2001-0156/PREdu 17 juillet 2004 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition de la Présidence de la République. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mardi 15 Juin 2004.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Sont approuvés les statuts de la Fondation DIWAN AZ ZAKAT.

Article 2

Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et exécuté partout où besoin sera.

Le Président de la République
chef du Gouvernement

ISMAÏL OMAR GUELLEH